



Jacqueline, 72 ans, ici aux côtés de la vice-présidente Brigitte Lepinois (à droite), a rejoint les bénévoles en août dernier. « J'ai vu une annonce, j'ai essayé, le contact humain m'a plu, je suis restée. » M.D.

Ils sont à l'écoute des familles des détenus

CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE Cinq jours sur sept, les bénévoles de l'Association solidarité prison justice reçoivent les proches des détenus dans leur maison d'accueil. Avec leurs conseils avisés ou leur oreille attentive, ils tentent de faciliter ce moment compliqué que peut représenter le parloir.

L'ESSENTIEL

- **Mai 1993**, création de l'Association solidarité prison justice (ASPJ) à l'initiative du Secours catholique et d'un aumônier.
- **Avril 1995**, les tractations commencent pour l'acquisition du 12 boulevard Anatole-France après que l'association a constaté les difficultés rencontrées par les familles en attente de parloir.
- **Janvier 1997**, début des travaux au sein du local. Des entreprises se chargent du gros œuvre, l'aménagement intérieur est réalisé en grande partie grâce aux bénévoles.
- **Février 1998**, première formation des bénévoles.
- **Mars 1998**, ouverture de la maison d'accueil aux familles.

La porte du 12 boulevard Anatole-France s'ouvre. « Bonjour » réciproque. Une femme s'installe. Sa fille attrape des poupées Barbie dans l'une des caisses mises à disposition et joue. L'attente commence avant le parloir de 15 heures. Sans mot dire, les yeux rivés sur les portes de la maison d'arrêt visible à travers la large baie vitrée.

« Ça dépend des gens, certains parlent, d'autres non. D'autres préfèrent rester dans leur voiture. On ne force personne, mais on est présent pour renseigner ou écouter », glisse Brigitte Lepinois, vice-présidente de l'Association solidarité prison justice (ASPJ). Elles sont trois bénévoles, toutes retraitées, à assurer la perma-

nence ce samedi-là. Les allées et venues s'enchaînent. Beaucoup de femmes – la maison d'arrêt abrite en grande majorité des hommes –, quelques enfants, un père venu voir son fils.

"VOUS POUVEZ VIDER VOTRE SAC !"

Une dame et sa mère octogénaire, poussent la porte un peu perdues. « C'est notre premier parloir, on voulait savoir comment ça fonctionne », expose la fille d'un ton assuré. Les bénévoles leur dispensent deux trois conseils. Et puis, soudain, les larmes se mettent à couler de façon incontrôlée. « C'est mon frère qui est là... » « Allez, venez boire un café, vous pouvez vider votre sac ! » lance Brigitte. Claude les accompagne dans la cui-

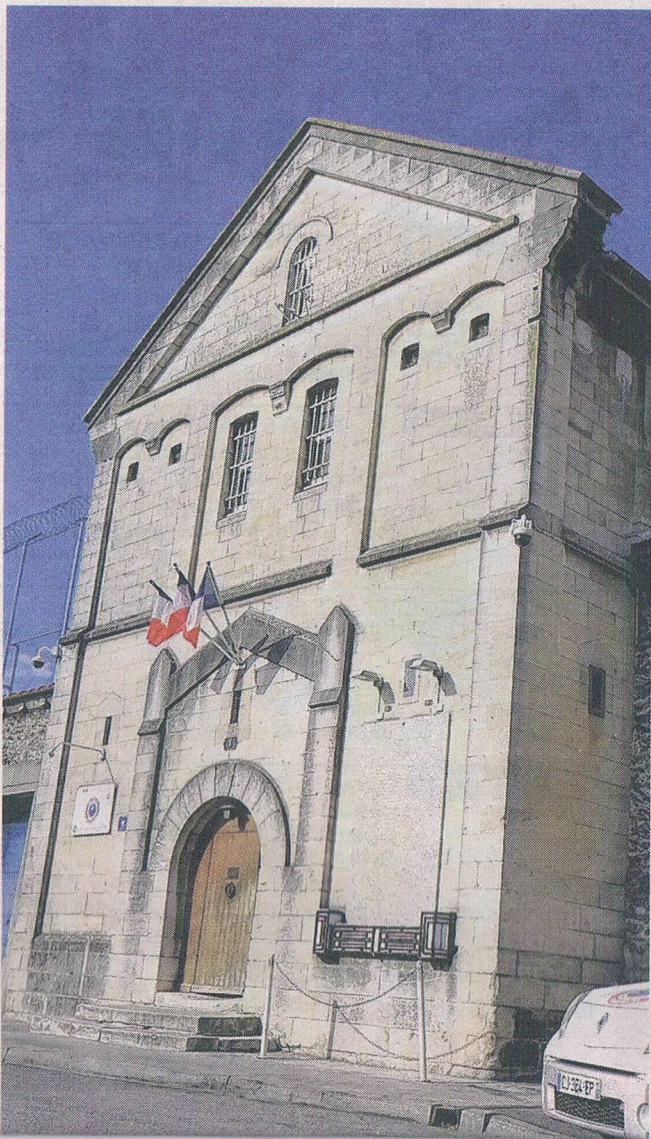
sine, à l'écart des autres proches de détenu qui patientent. « On reçoit des parents qui sont fracassés, effondrés, qui ne dorment plus la nuit. Avoir un proche en prison, c'est l'horreur pour eux, observe Danielle Siot, présidente de l'ASPJ. Personne n'est à l'abri de se retrouver dans cette situation, pas même moi. On est là pour les apaiser. » Comme cette mère venue avec « des tonnes de linge » pour son fils, qui a littéralement craqué en voyant la courte liste de ce qu'elle pouvait passer de l'autre côté du mur. « Elle a commencé à jeter les habits au sol, c'est dur, elle avait tout préparé avec soin, elle n'a pu lui apporter qu'un tiers de ce qu'elle avait amené. » Parfois la situation se tend à la maison d'accueil. Surtout quand la tech-



« On reçoit des parents fracassés, effondrés, qui ne dorment plus. Avoir un proche en prison, c'est l'horreur pour eux »

Danielle Siot, présidente de l'ASPJ

nologie s'y met. La borne de réservation des parloirs crispe les familles. « Elle est capricieuse », soupire Jacqueline, 72 ans, l'une des bénévoles.



Les proches des détenus passent par la maison d'accueil pour réserver leur parloir sur la borne mise à disposition (ci-dessus). Ou prendre des informations sur les objets autorisés en cellule (à gauche) ou simplement boire un café ou se remaquiller avant de pénétrer dans la maison d'arrêt, située de l'autre côté du boulevard.

3 QUESTIONS À...



JULIE MILLET
DIRECTRICE
DE LA MAISON
D'ARRÊT

"Le rôle de l'association est primordial"

Que représente l'Association solidarité prison justice pour la maison d'arrêt ?

C'est une aide précieuse car ce n'est pas dans les fonctions et attributions de l'administration pénitentiaire de prendre en charge les proches des détenus. Le rôle de l'association est pourtant primordial car certaines personnes viennent de loin, de l'Aube ou de Paris puisque la maison d'arrêt a été désignée comme établissement en capacité de désengorger certaines prisons de la région parisienne. Le passage par la maison d'accueil leur permet de se renseigner, de boire un café, se restaurer, aller aux toilettes avant

d'entrer pour leur parloir.

Quels sont vos liens avec l'association ?

L'association est en lien direct avec la maison d'arrêt, quand un bénévole a une question, il peut entrer en communication avec notre personnel. On organise également des visites afin que ses membres découvrent ce qui se passe derrière les murs de la prison. On intervient aussi lorsqu'on est sollicité afin d'échanger avec eux.

Pour les personnes condamnées, et non celles prévenues, c'est vous qui décidez de délivrer les permis de visite. Quels sont vos critères ?

Je reçois les demandes écrites des proches des détenus, une fois que l'ensemble des documents à fournir est reçu, j'accepte la demande. La seule exception que je fais concerne les victimes qui voudraient rencontrer leur agresseur, dans ce cas seulement je refuse le permis. Je le fais également pour des personnes qui ont interdiction de communiquer, mais la décision vient dans ce cas d'un magistrat.

Plus de téléphones, moins de visites

De 16 000 il y a une dizaine d'années, l'association est passée à moins de 11 000 passages à la maison d'accueil en 2017. Une baisse qui s'explique « en grande partie par la présence des portables dans les cellules ». Bien qu'interdits, les téléphones cellulaires ne sont pas rares dans l'enceinte de la maison d'arrêt. « Ils ont des liens directs avec leur famille au quotidien, donc elle se déplace moins, d'autant que le trajet jusqu'à la prison représente parfois un sacrifice financier. Surtout pour les personnes qui viennent de loin », indique Danielle Siot, présidente de l'ASPJ. La situation risque de ne pas s'arranger et l'association voit encore moins de proches de détenu s'arrêter dans ses murs. La Chancellerie a en effet la volonté d'installer des téléphones fixes dans la quasi-totalité des cellules des prisons françaises, en dehors des quartiers disciplinaires. Prévenus comme détenus pourront donc bientôt appeler une liste de numéros autorisés. L'appel d'offres a été lancé en fin d'année dernière et les premiers appareils doivent être installés d'ici à la fin de l'année dans les premiers établissements en France.

Confidents mais pas rapporteurs

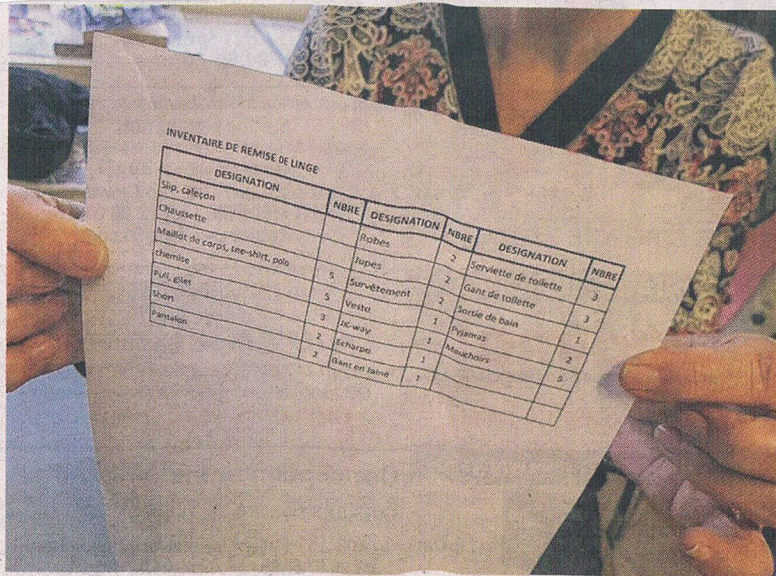
« Quand on voit quelque chose ou qu'une famille nous confie quelque chose, est-ce qu'on doit en faire part à l'administration pénitentiaire ? » La question a été soulevée lors de l'assemblée générale de l'association mardi. Et a fait débat. Si la directrice de la maison a affirmé que la dénonciation d'une infraction était une obligation en citant l'article 40 du code de procédure pénale, les bénévoles étaient plus partagés sur le sujet. « Les familles qui viennent chez nous ont toute confiance en nous, si on perd ça, c'est la mort de notre association », a soulevé une bénévole. « L'association est indépendante du monde judiciaire », a réaffirmé un autre. Oreille attentive donc, mais pas rapporteur, « même si l'on se demande parfois dans quel but on nous confie certaines choses », a exposé la vice-présidente de l'ASPJ.

Des bénévoles formés

Les quarante bénévoles de l'ASPJ ne sont pas lâchés dans l'accueil des familles des détenus du jour au lendemain. « Nos anciens transmettent aux nouveaux leurs connaissances sur l'activité quotidienne, remarque Danielle Siot, présidente. On participe également à des formations dispensées par des professionnels régulièrement. » L'association intervenant auprès d'un public fragilisé, qui vit une situation complexe - « avoir un proche en prison n'est pas anodin » -, cela s'avère nécessaire pour comprendre les problématiques inhérentes à l'incarcération. La Fédération des associations réflexion-action, prison et justice (Farapej) intervient notamment. « Cette année, une psychosociologue va évoquer avec nous la réalité des personnes incarcérées par exemple », indique Danielle Siot. Pour compléter leur expérience, des visites de la maison d'arrêt sont organisées afin qu'ils découvrent ce qui se passe de l'autre côté du mur.

EN CHIFFRES

- **40 bénévoles** accueillent les proches des détenus cinq jours sur sept au sein de la maison d'accueil.
- **De 29 à 80 ans**, l'âge des bénévoles de l'association Solidarité prison justice. Seuls deux ne sont pas retraités.
- **18 plages horaires** sont dédiées aux parloirs du mardi à 13 h 30 au samedi, 16 h 30.
- **10 493 passages** ont été enregistrés en 2017 par l'association. En comparaison, il y a dix ans, 16 000 étaient comptabilisés.
- **313 détenus**, la capacité théorique de la maison d'arrêt qui compte un important quartier hommes et un autre, plus petit, réservé aux femmes où 22 sont actuellement incarcérées.
- **310 colis** de Noël, d'un coût de 15,20 euros, sont distribués par l'association aux détenus chaque année.



Une quadragénaire et son père en font les frais cet après-midi-là. Refoulés à l'entrée de la maison d'arrêt, ils pénètrent « furieux » dans le local situé de l'autre côté de la rue. Leur permis de visite n'a pas été enregistré. La machine a « buggué ». « On a fait une heure de route pour rien, relate la Vitryate. Et mon frère ne va pouvoir voir personne aujourd'hui, vous vous rendez compte de la déception ? » Brigitte Lepinois décroche son téléphone, appelle la maison d'arrêt pour tenter une conciliation. « Si ma bénévole arrive en courant avec eux, ça peut encore passer ? » La réponse est négative. Il est trop tard. Le parloir, qui débute dans quatre minutes, se fera sans eux. La famille encaisse. Vérifie ses prochaines ré-

servations « pour être sûre ». Les bénévoles les épaulent. « Ils sont très aimables avec nous, il n'y a pas de jugement », confie Nadège, 37 ans, de l'Aube. Son frère est incarcéré à Châlons depuis le 9 août. « Je viens le voir une à deux fois par mois, en fonction de mes possibilités financières. Je fais presque quatre heures de route aller-retour pour le voir trois petits quarts d'heure. Heureusement que l'association est là pour nous offrir un petit café, nous écouter... » Nadège sort son téléphone, montre la dernière prise que son fils de 10 ans a réalisée à la pêche. « Un beau poisson ! » s'enthousiasme Brigitte. Claude, de son côté, sert un sirop à un gamin qui sort tout juste du parloir. « Quand papa va sortir et ben moi,

je vais avoir une petite sœur », lui lance-t-il. Ce genre de confidences n'est pas rare. Si la détention est évoquée, les sujets de conversation sont divers : famille, santé, recettes... Peu importe. Si les conseils des bénévoles sont précieux pour éviter tout problème à la prison, leur oreille attentive est tout aussi appréciée. « J'ai hâte que mon frère sorte, mais l'association va me manquer », observe Nadège. Une reconnaissance pour le travail fourni par l'ASPJ, cinq jours sur sept, du mardi après-midi au samedi soir, toute l'année. « Quand ils viennent longtemps, ils promettent de revenir nous faire coucou à la sortie de leur proche, note Brigitte. Mais ils le font rarement et on comprend, c'est même bon signe. » ■ MARGAUD DÉCLEMY